

Exposition

LES FEMMES

DU VAL D'ARGENT





ET DIEU CRÉA LA FEMME...

SES ORIGINES MYTHOLOGIQUES ET RELIGIEUSES

De tout temps, la femme a été l'objet de fascinations, de mystères et de paradoxes. Les récits mythologiques et bibliques l'ont présenté comme sources de Beauté (Vénus), d'Intelligence (Athéna), de Pureté (la Vierge Marie) ou à l'origine des maux terrestres (Pandore, Eve). Entretenue par un clergé masculin, la tradition religieuse a justifié l'existence des inégalités entre les hommes et les femmes aux travers des textes sacrés. Elle prône le modèle d'une société patriarcale, établissant la soumission de la femme à l'homme et celle de l'homme à Dieu.

Ce « modèle » a prévalu durant de nombreux siècles, n'accordant qu'une place très limitée aux femmes au sein de l'Eglise. Si l'Eglise a béatifié certaines femmes, les femmes restent cependant majoritairement exclues de la hiérarchie ecclésiastique. Leur dévotion ne s'exprime qu'en entrant au couvent, en faisant vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Le Val d'Argent n'a compté aucun couvent féminin durant son histoire. En revanche, l'abbaye d'Andlau – fondée par Sainte Richarde – possédait des terres au lieu-dit « Bois l'Abbesse » à Lièpvre. Par ailleurs, plusieurs religieuses ont assuré l'éducation des jeunes filles à travers les écoles communales, paroissiales ou privées, perpétuant l'existence du modèle patriarcal.



Vous qui l'avez connue et aimée, souvenez-vous dans vos prières de la



Révérènde
Sœur Marie-Boniface
 née Marie DEMANGE
 née le 2 mai 1897
 à Burnhaupt-le-Haut
 Institutrice à Ste-Croix-aux-Mines
 décédée le 2 avril 1966
 à l'hôpital St-Joseph à Colmar

Faisons tout par amour — car un jour nous serons jugés sur l'amour. (Sa maxime préférée)
 Je m'en vais au ciel. (Sa dernière parole)
 Son aménité, sa patience, sa profonde piété, sa dévotion ardente envers la Ste Vierge et St Joseph ont fait l'édifice de tous ceux qui avaient le bonheur de la connaître.

1. Adam et Eve dans le jardin Eden, s'apprêtant à croquer le fruit défendu. Peinture de Rubens et Brueghel (1615) :
© Wikipedia
2. La Vierge Marie. La partie inférieure du tableau représente la commune de Sainte-Marie-aux-Mines au 17^e siècle – Eglise de la Madeleine à Sainte-Marie-aux-Mines :
© Photo José Anténat
3. Pandore ouvrant la boîte contenant les maux terrestres. Peinture de John Waterhouse (1896) :
© Wikipedia
4. Faire-part de décès de Sœur Marie-Boniface, enseignante à Sainte-Croix-aux-Mines (1946) :
© Coll. Marie Thérèse Antoinette



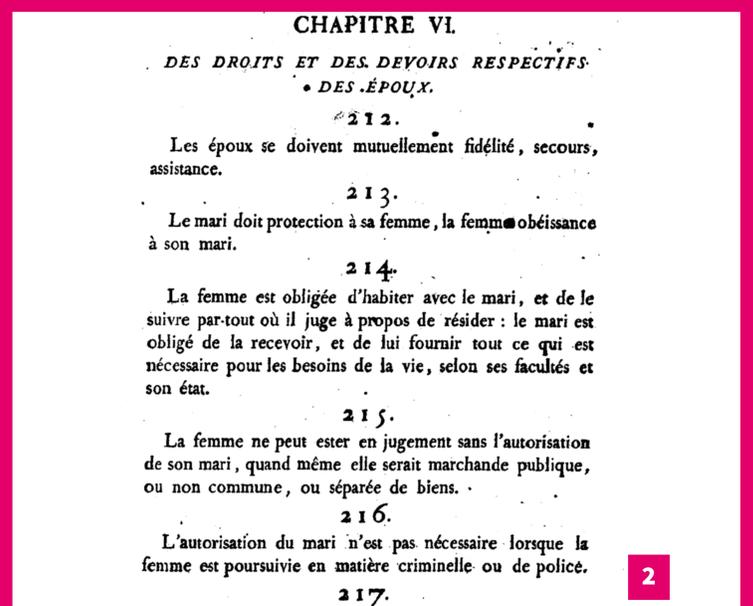
1

LE MARIAGE POUR TOUTES !

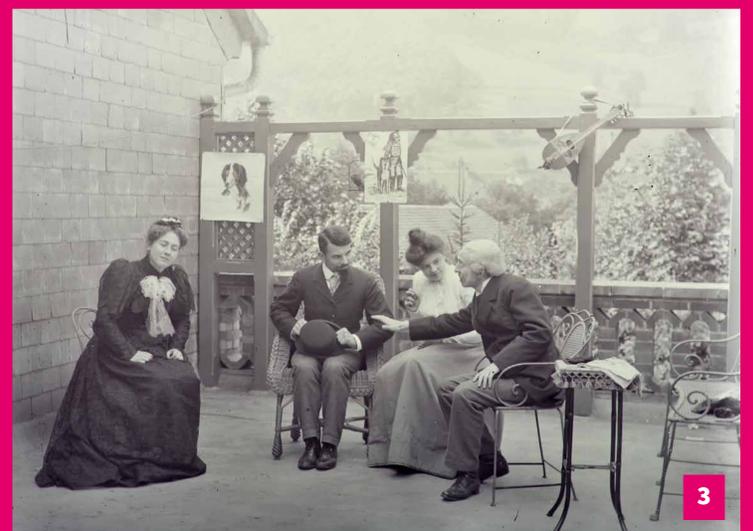
Dans la société patriarcale qui prévaut jusqu'au début du 20^e siècle, le mariage constitue une étape fondamentale. La place de la femme n'est acquise dans la société qu'à partir du moment où elle se marie. Pour autant, le mariage ne constitue nullement une forme d'indépendance. Elle passe de la tutelle de son père à celui de son mari et perd son nom de jeune fille pour prendre celui de son époux. La femme est considérée comme une mineure permanente au sens juridique du terme, dont le statut est consacré par le Code Civil en 1804.

Sous l'Ancien Régime, et encore au 19^e siècle, la dimension amoureuse du mariage est souvent reléguée au second plan. Le mariage est très fréquemment arrangé entre les familles, pour développer un patrimoine à travers un jeu d'alliances matrimoniales et les discussions sur la dot.

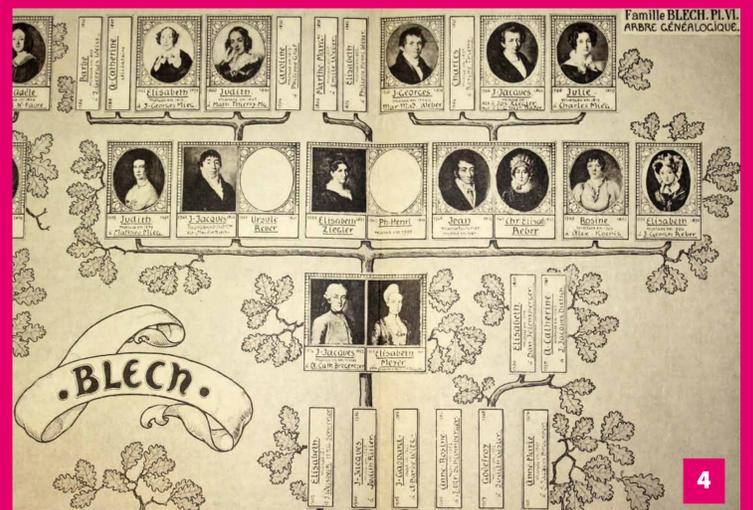
Le phénomène touche toutes les couches de la société, notamment celles de la noblesse, de la paysannerie ou de la bourgeoisie industrielle. Ainsi, on dénombre plus d'une centaine d'entreprises textiles dans le Val d'Argent au 19^e siècle. Pour autant, la concurrence n'est pas exacerbée, la plupart des familles ayant conclu entre elles des alliances matrimoniales.



2



3



4

- Mariage de la famille Gasperment à la Hingrie en 1911, à Rombach-le-Franc :**
© Coll. Jean-Luc Fréchard
- Extrait du Code Civil de 1804, consacrant l'autorité de l'époux sur son épouse :**
© Wikipedia
- Discussion entre un père de famille et son gendre à Sainte-Marie-aux-Mines (fin 19^e siècle) :**
© Reproduction José Antenat
- Extrait du tableau généalogique de la famille Blech, qui a contracté des alliances matrimoniales avec les familles Reber, Mieg, Weber, Ziegler :**
© Bib SIC



1

METTRE AU MONDE

Du Moyen-Âge jusqu'au 20^e siècle, le mariage constitue le cadre légal unique pour la conception des enfants. Dans la vallée, la fécondité est d'environ 5 enfants par couple autour de 1836.

L'accouchement a fréquemment lieu à domicile jusqu'à l'ouverture d'une maternité à l'hôpital communal de Sainte-Marie-aux-Mines de 1956 à 1973. La déclaration de la naissance et le choix des prénoms relèvent du père, dont le Code Civil napoléonien consacre l'autorité. Le baptême se déroule le jour même ou dans les 2 à 3 jours suivant la naissance.

Les enfants nés hors mariage sont qualifiés de « bâtards » sous l'Ancien Régime ou « d'enfants naturels » au 19^e siècle. Instituée dès 1556, et confirmée par Louis XIV en 1708, la déclaration de grossesse est obligatoire pour les femmes non-mariées. Elle vise à réduire les infanticides ou les abandons des nouveau-nés dont la conception n'était pas désirée. On y cite le nom du père biologique, avec la perspective d'obtenir de lui une compensation financière pour élever l'enfant. Une forte pression sociale s'exerce alors sur la mère célibataire pour qu'elle régularise sa situation. Elle doit se marier soit avec le père biologique, soit avec un autre homme, qui accepte alors de reconnaître l'enfant pour le sien. L'enfant est alors « légitimé » et prend le patronyme de l'époux.

1. Maternité de Sainte-Marie-aux-Mines, ouverte dans l'hôpital de la rue JJ. Bock, en 1956 :

© Fonds Adam / Médiathèque du Val d'Argent

2. Acte de naissance de Jules Drach, célèbre mathématicien né à Sainte-Marie-aux-Mines le 14 mars 1871.

Né hors mariage, il porta d'abord le patronyme de sa mère (BALTHAZAR) et prit le nom de DRACH, après le mariage de sa mère :

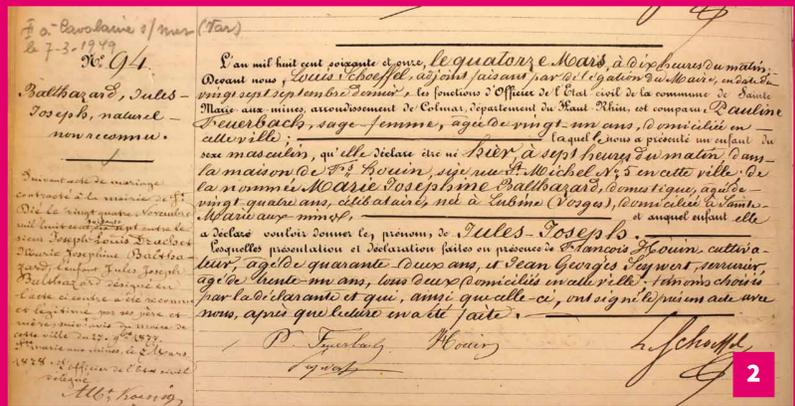
© Archives de Sainte-Marie-aux-Mines.

3. Jean-Nicolas Barthelemy, maire de Lièpvre, son épouse et leurs 9 enfants en 1884 :

© Reproduction Christian Laiguesse

4. Déclaration de grossesse d'Anne Marie Hermann, femme célibataire à Echery, datée de 1725 :

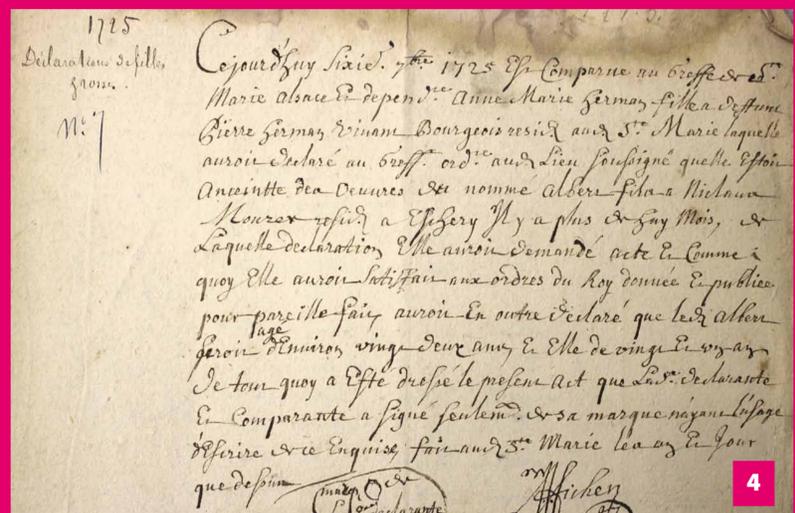
© Archives de Sainte-Marie-aux-Mines.



2



3



4



PROTÉGER LA VEUVE ET L'ORPHELIN

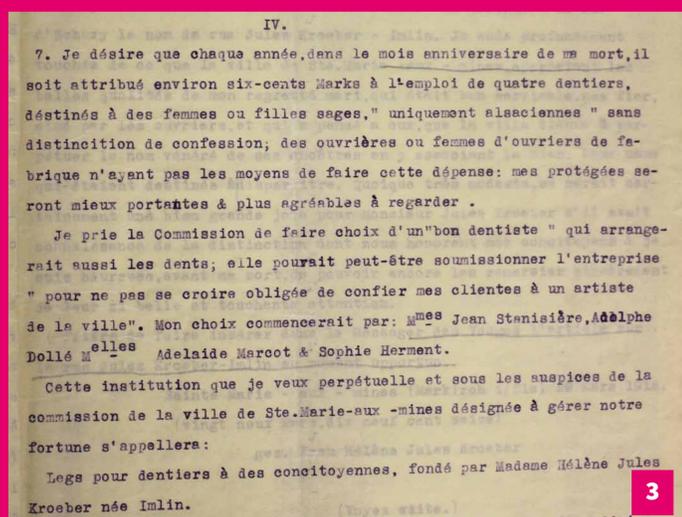
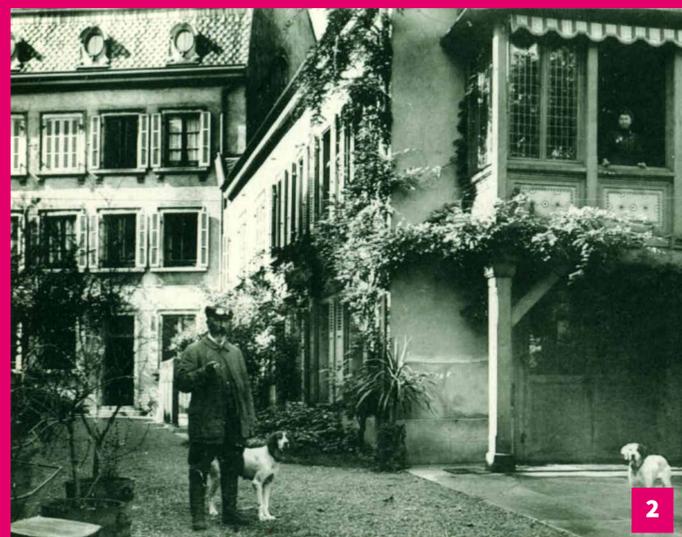
Au sein de la société patriarcale, la veuve et l'orpheline occupent une place particulière.

Sous l'Ancien Régime, la veuve n'est pas censée rester seule : elle doit être prise en charge par ses enfants majeurs ou se remarier, car elle n'a pas d'autonomie juridique.

A partir de 1804, le Code Civil napoléonien autorise la veuve à hériter des biens de son mari et à les gérer par elle-même. Sa situation administrative se démarquant nettement de celles des autres femmes, la veuve est plus ou moins bien acceptée par la société. Un veuvage prolongé ou l'absence de remariage la rendent suspecte, tandis que son investissement dans les œuvres caritatives est attendu si elle en dispose des moyens. La veuve Kroeber-Imlin lègue ainsi en 1916 une partie de sa fortune au profit des pauvres. Elle demande à ce que l'on finance des soins dentaires aux jeunes filles qui en ont besoin.

Les orphelines ne disposent pas non plus d'autonomie juridique. Le terme désigne les jeunes filles ayant perdu leurs parents, abandonnées ou placées par leurs familles faute de moyens pour les nourrir.

Dès les années 1830, la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines prend en charge les enfants abandonnés en les plaçant chez des nourrices. En 1874, l'action municipale est relayée par la paroisse protestante qui crée un orphelinat pour filles dans le quartier Rohmer. Accueillant des filles indigentes à partir de 8 ans, l'orphelinat leur offre une formation scolaire et pratique pour les placer ensuite comme domestiques dans des familles d'accueil. L'établissement fonctionnera jusqu'aux années 1960



1. Restaurant de veuve Christophe Baecher à Fertrupt en 1916 :

© Coll. R.Guerre / reproduction Archives de Sainte-Marie-aux-Mines

2. Jules Kroeber (à gauche) et son épouse Hélène Imlin se tenant à la fenêtre :

© Coll. R.Guerre / reproduction Archives de Sainte-Marie-aux-Mines

3. Extrait du testament de la veuve Kroeber-Imlin (1916) :

© Archives de Sainte-Marie-aux-Mines.

4. Jeunes filles pensionnaires de l'orphelinat protestant de Sainte-Marie-aux-Mines, dans les années 1920 :

© Paroisse protestante de Sainte-Marie-aux-Mines / Reproduction Archives de Sainte-Marie-aux-Mines.

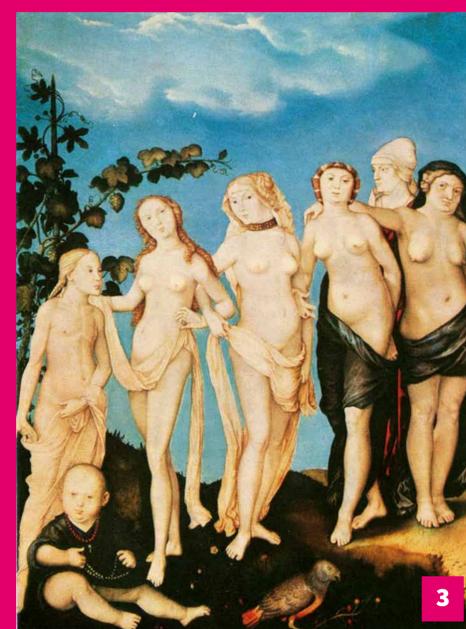
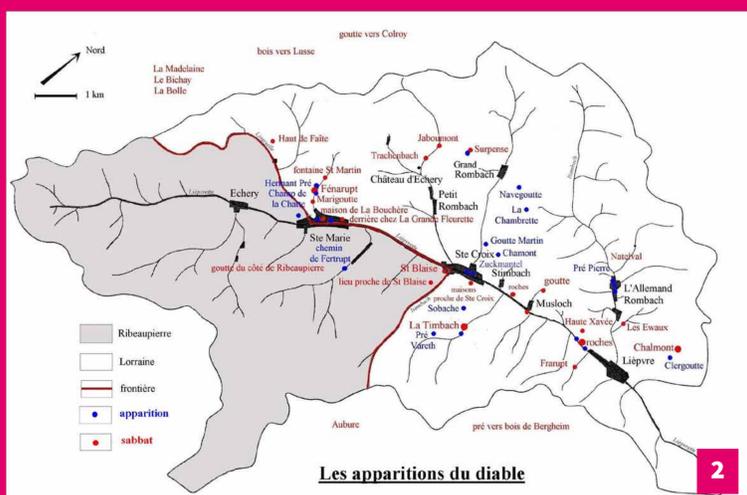


LA CHASSE AUX SORCIÈRES ET AUX MARGINALES

Du 16^e au 19^e siècle, les femmes célibataires ou sans enfants sont considérées comme suspectes. Une forte pression sociale s'exerce sur elles – voire se transforme en suspicion – si elles ne sont pas originaires du territoire.

Au 16^e et 17^e siècle, ces suspicions, conjuguées à un contexte de crainte et de superstition, aboutissent à une flambée des procès de sorcellerie. Entre 1570 et 1620, on en dénombre une cinquantaine dans le Val d'Argent. Il n'y a pas de profil type de la sorcière. La victime peut être jeune ou âgée mais son mode de vie dérange le voisinage ou sort de la norme. Victime de rumeurs – qui s'amplifient avec le temps – elle est mise en accusation et passe à de pseudo-aveux obtenus sous la torture. Dans la majorité des cas, elle est condamnée à périr sur le bûcher.

Si les procès de sorcellerie ont cessé au courant du 17^e siècle, les femmes victimes d'un viol furent souvent rejetées par la communauté et contraintes au départ, en raison du déshonneur qui les accable et qui rejait sur leurs familles. En 1775, l'une d'entre elles mit au monde un enfant mort-né sur les hauteurs de Sainte-Marie-aux-Mines. Selon la légende, elle fut accusée d'infanticide et condamnée à la lapidation sur le lieu de son soi-disant crime. Le toponyme « Tertre de la fille Morte » évoque sa mémoire.



1. **Le diable présidant le sabbat, l'assemblée des sorcières. Gravure du 18^e siècle :**

© Wikimedia commons

2. **Carte des apparitions diaboliques et lieux de sabbat dans le Val de Lièpvre :**

© Maryse Simon

3. **Les 7 âges de la femme. Peinture d'Hans Baldung Grien. Portant un voile noir, les femmes âgées ne sont plus en âge de procréer. Les procès de sorcellerie ont souvent porté sur des femmes âgées et vivant recluses :**

© Wikipedia.

4. **Tertre de la fille morte :**

© Photo publiée sur <http://ltd-rando68.over-blog.com>

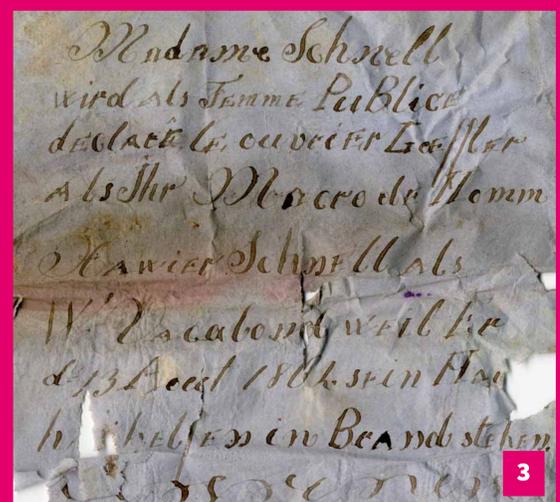


LES FEMMES DE PETITE VENTU

Parmi les femmes accusées de sorcellerie au 16^e siècle figure une aubergiste dénommée Nicole et se prostituant occasionnellement. La prostitution apparaît dans la vallée au 16^e siècle avec l'essor démographique liée à l'exploitation minière. Elle se pratique notamment dans les cabarets dont on en dénombre près de 70 à l'époque. Face au phénomène, Eberhardt de Ribeaupierre réglemente l'ouverture des cabarets. Il les somme de se tenir à « ce qui convient à Dieu et l'Honneur » et ordonne la fermeture des « lieux de débauche ».

Après la Révolution, la pratique de la prostitution est dépénalisée et réglementée en 1802. Les prostituées ont l'obligation de se déclarer. On distingue les filles à carte qui travaillent à domicile et les filles à numéro attachées à une maison close.

La législation instaure une visite médicale mensuelle obligatoire pour les prostituées afin d'endiguer la diffusion de maladies vénériennes telles que la syphilis. Celles qui en sont atteintes ont l'obligation de se soigner et ne peuvent plus exercer. Malgré l'essor démographique de la population ouvrière au 19^e siècle, la prostitution est restée marginale en Val d'Argent se limitant à quelques cas personnels isolés.



1. La prostituée accueillie dans une maison close londonienne au 18^e siècle. La maquerelle est représentée avec des points noirs sur le visage symbolisant la syphilis. Gravure de William Hogarth (1732) :

© Wikipedia

2. Gravure du Schwazer Bergbuch (1556), intitulée « Annonce de la découverte d'un filon ». Les mineurs affluent pour creuser les mines, ainsi que la prostituée qui séduit un homme en bas de l'illustration :

© Reproduction Archives du Val d'Argent

3. Lettre anonyme dénonçant une prostituée de Sainte-Marie-aux-Mines (1862) :

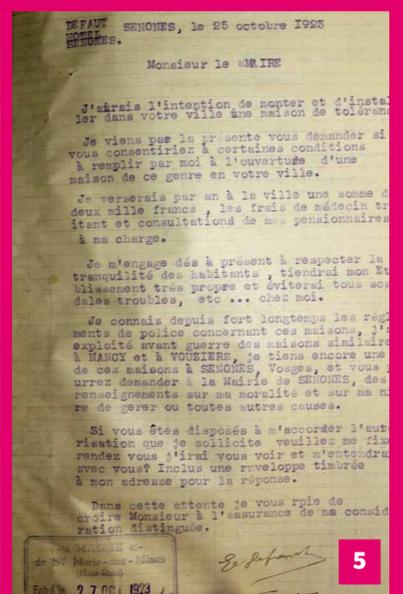
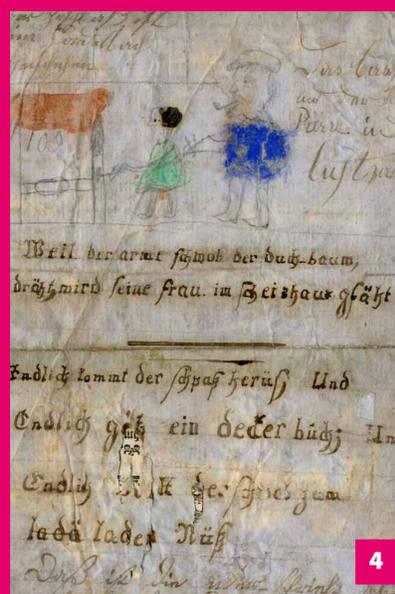
© Archives de Sainte-Marie-aux-Mines

4. Poème anonyme dénonçant une femme se prostituant avec un allemand durant la guerre 1914-1918 :

© Archives de Sainte-Marie-aux-Mines

5. Proposition d'ouverture d'une maison close à Sainte-Marie-aux-Mines en 1923 :

© Archives de Sainte-Marie-aux-Mines





1

LES FEMMES AU TRAVAIL

Si la gestion quotidienne d'un foyer constitue un travail à part entière, les femmes ont travaillé en parallèle au sein des corporations et corps de métiers auxquels adhéraient leurs maris. En 1695, on dénombre 18 corporations dans la vallée, dont celles des drapiers, des tanneurs ou encore des passementiers. Mais les sources écrites abordent peu l'activité féminine au sein des corporations, dirigées et réglementées majoritairement par des hommes.

Au 16^e siècle, les femmes participent à l'exploitation minière du Val d'Argent. Appelées « cloweresses », elles lavent et trient le minerai, car leurs doigts fins permettent de saisir plus facilement les particules de minerais sur les roches broyées. Par mesure sociale, ce travail est confié en priorité aux veuves ou aux femmes d'ouvriers malades.

Malgré l'activité minière, le Val d'Argent conserve un fort caractère rural jusqu'au 19^e siècle. Les femmes prennent une part active dans les travaux à la ferme, pour le gardiennage des troupeaux, le jardinage, ou encore la filature du lin ou du chanvre qui constitue un complément d'activité en période hivernale. La fabrication du tabac propose également de nombreuses opportunités d'emploi pour les femmes. Elles en ramassent les feuilles ou conditionnent les cigarettes lorsque cette activité prend une tournure plus industrielle au 19^e siècle.



2



3



4

1. Au 16^e siècle, le tri du minerai est effectué par des femmes. Gravure d'Heinrich Groff (1529) :

© Reproduction Archives du Val d'Argent

2. Veillée dans une ferme de Sainte-Marie-aux-Mines vers 1830. Les femmes filent le lin ou le chanvre lors des soirées hivernales :

© Bib SIC

3. Femmes participant aux fenaisons au Grand Rombach vers 1910 :

© Coll. Constant Miclot

4. Femmes conditionnant les cigarettes en paquet, à la manufacture de tabac Burrus, en 1927 :

© Jean-Paul Hauswald



1

LES PETITES MAINS DE L'INDUSTRIE

Le 19^e siècle est marqué par l'essor rapide de l'industrie textile. La part de l'emploi féminin s'accroît de près de 20% dans ce domaine d'activité dans le 1^{er} quart de siècle en France.

En 1836, le Dr Villermé dénombre près de 20.000 ouvriers textiles dans le Val d'Argent, dont la moitié des postes sont occupés par des femmes.

On dénombre notamment :

- 5000 femmes et enfants occupés à bobiner ou dévider le fil des trames, pour le compte des tisserands.
- 5000 femmes, qui réparent les chaînes, qui nettoient les toiles des impuretés (épinceteuses) ou comme couturières.

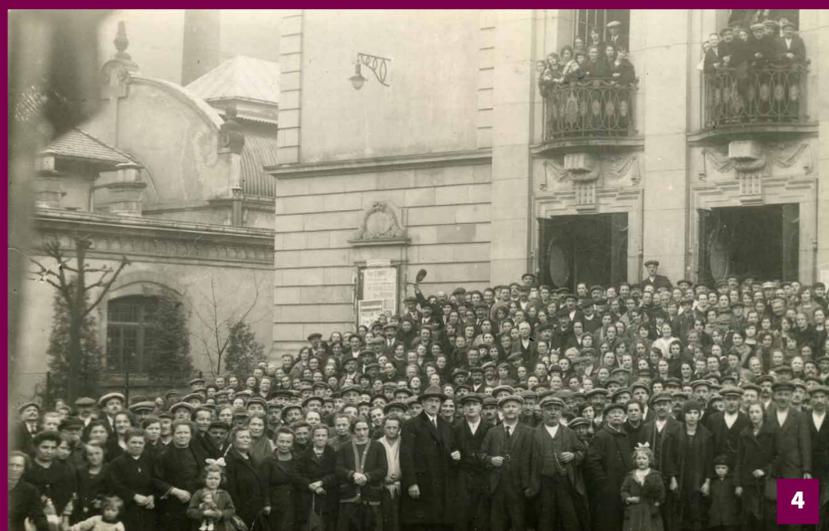
En dépit de journées de travail fort longues, leur salaire est en moyenne deux fois moins élevé que celui des hommes. Les métiers du textile ne lui permettent en aucun cas d'accéder à une autonomie financière totale. Malgré cela, les métiers du textile constituent les principales sources d'emploi des femmes, jusqu'aux années 1950.



2



3



4

1. Femmes au bobinage des fils dans l'usine Blech à Sainte-Marie-aux-Mines vers 1930 :

© Coll. Georges Jung

2. Le tissage Bertrand de Sainte-Croix-aux-Mines emploie majoritairement des femmes vers 1900 :

© Coll. Marie Odile Cuvillier / reproduction Archives de Sainte-Croix-aux-Mines

3. Femmes employées au déballage du coton dans l'usine Riboud vers 1930 à Sainte-Marie-aux-Mines :

© Archives de Sainte-Marie-aux-Mines

4. Grève des ouvriers et des ouvrières de l'industrie textile sainte-marienne en 1926 pour la revalorisation des salaires :

© Coll. Daniel Colotte



1

DES MÉTIERS SPÉCIFIQUEMENT FÉMININS

Les femmes sont particulièrement représentées dans certains métiers.

Le métier de sage-femme est ainsi exclusivement féminin jusqu'au 19^e siècle. À l'origine, elles sont choisies par la communauté villageoise pour leur probité. Le métier se structure au 18^e siècle avec l'ouverture d'une première école d'accouchement à Strasbourg en 1728. Celle de Colmar est inaugurée 1^{er} décembre 1805 et financée grâce à un don généreux de Michel Paira, banquier parisien originaire de Sainte-Marie-aux-Mines. Bien que les études de médecine restent exclusivement masculines, les femmes occupent la majorité des postes d'aides-soignantes et d'auxiliaires au sein des hôpitaux locaux et de l'asile de vieillards Waltersperger.

Les femmes sont enfin omniprésentes dans les métiers liés aux services et au commerce. Si elles sont rarement propriétaires du fonds de commerce, elles y exercent divers métiers telles que vendeuses, débitantes de boisson, ou encore boulangères. Chaque famille bourgeoise embauche une ou plusieurs femmes domestiques pour l'entretien du domicile.



2



3



4



5

1. Sage-femme à l'hôpital de Sainte-Marie-aux-Mines en 1956 :

© Fonds Adam

2. Pensionnaires et employées de l'asile de vieillards Waltersperger en 1903 à Sainte-Marie-aux-Mines :

© Archives de Sainte-Marie-aux-Mines

3. Boutique de tissus et vêtements des sœurs Schwartz à Sainte-Marie-aux-Mines vers 1920-1930 :

© Fonds Adam

4. Personnel de l'hôtel restaurant Louterbach à Sainte-Marie-aux-Mines en 1896 :

© Coll. David Bouvier

5. Restaurant épicerie au tonneau d'or tenue par Irma et Monique Baradel (actuel Carrefour Market) à Lièpvre vers 1950-1960 :

© Coll. Jean Georges Urbain / reproduction mairie de Lièpvre



1

LA VIE DE BOURGEOISE

Contrairement à l'ouvrière, les femmes de la bourgeoisie industrielle ne sont pas contraintes à prendre une activité salariale, pour subvenir aux besoins du ménage.

La journée s'articule autour des tâches quotidiennes pour la tenue du foyer, de l'éducation des enfants, et de l'accueil ou de la visite des amies. Elles sont assistées par les domestiques, qui les aident dans leur gestion quotidienne.

En raison de leur statut social, les bourgeoises mettent un point d'honneur à s'investir dans les œuvres de charité pour soulager la misère sociale. Elles organisent ainsi des ventes et des collectes de dons pour récolter des fonds pour les orphelinats par exemple ou les bureaux d'aide sociale.

A Lièpvre, une école de couture voit le jour au sein de l'usine Dietsch à la fin du 19^e siècle. Animée par les épouses des patrons, elle a accueilli jusqu'à 90 élèves.



2

- 6 -
SOUSCRIPTION
En faveur de l'Orphelinat protestant
1883

M ^{me} Badier 20	MM. Finck père 2 50
MM. Baumgartner L. 40	Frey 5
Bippert L. 2	Fuchs 3
Bippert Ad. 2	M ^{me} George 5
Bleeh J.-J. 50	Gerber Louise 10
Bleeh Ch. père 50	M ^{me} Goetz V ^e 3
Bleeh Ernest 40	Goguel V ^e Ch. 5
Bleeh Fernand 40	MM. Goguel G. 20
Bleeh-Wuriz 15	Grandpierre G. 3 75
Bock 5	Grimm Ch. 5
Brasch Eug. 3 75	Gaillaume Albert. 2 50
Burger H. 2	Guillaume Ch. 2 50
Cellarius 3 75	M ^{me} Haflner V ^e 25
M ^{me} Chenal V ^e Ad. 2 50	MM. Haflner Carlos. 10
MM. Danisch 5	Hausjacob 3
Degermann E. 10	Hartmann 5
Degermann J. 10	Helck 5
M ^{me} Degermann 2 50	Heller Louis. 3
MM. Diehl 10	M ^{me} Hess V ^e 3
Diemer-Urner 5	MM. Hopfner 7 50
Diemer, boulanger 1	Hoff G.-A. 5
Dietsch Albert 10	Holzschuh 2
Dietsch Jacques. 12 50	M ^{me} Horstmann V ^e 5
Dietsch G., Lièpvre 12 50	MM. Kempf-Spyr 2
Dietsch J. 12 50	Kempf, mécanic. 2
M ^{me} Dugonjon 10	M ^{me} Klein V ^e Ch. 3
M ^{me} Duneveu 5	M. Klein Louis. 20
MM. Eck D. 1 25	M ^{me} Klein Mathilde. 5
Felmé Georges. 10	MM. Klein M. 5
Felmé Charles. 3 75	Klein P. 5

3



4



5

1. Famille bourgeoise de Sainte-Marie-aux-Mines vers 1900 :

© Reproduction José Antenat

2. Domestique d'une famille bourgeoise de Sainte-Marie-aux-Mines vers 1900 :

© Reproduction José Antenat

3. Liste des donatrices en faveur de l'orphelinat protestant de Sainte-Marie-aux-Mines en 1883 :

© Archives de Sainte-Marie-aux-Mines

4. Jeunes femmes vendant des fleurs au profit de la Croix Rouge en 1916 à Lièpvre :

© Coll. Knecht / reproduction mairie de Lièpvre

5. Cours de couture, animée par Marthe Dietsch (à gauche) vers 1920 :

© Coll. Knecht / reproduction mairie de Lièpvre



1

DU TRAVAIL AUX LOISIRS

Au 19^e siècle, seules les femmes de la bourgeoisie peuvent consacrer du temps aux loisirs. L'écriture de lettres et de poèmes ainsi que la lecture de romans et de pièces de théâtres occupent les premières places des loisirs. Elles constituent des sources d'évasion spirituelle ou d'expression de sentiments refoulés au quotidien. Régulièrement, les jeunes filles préparent des représentations de pièces théâtrales, au sein du cercle familial ou amical.

La musique et les bals tiennent une place particulière au sein des loisirs. Si les femmes y participent souvent, l'accès aux sociétés musicales reste cependant un loisir majoritairement masculin. La première chorale paroissiale mixte est fondée par le curé de Lièpvre en 1878, sous le nom de Chorale Sainte Cécile.

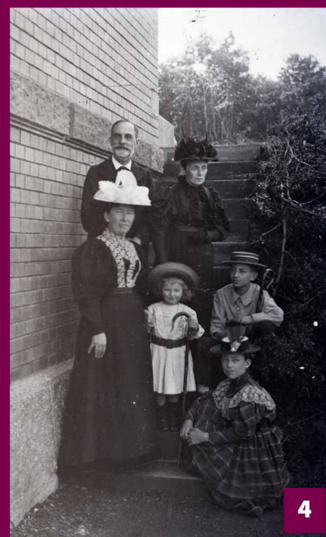
Il en est de même pour les pratiques sportives. Malgré le foisonnement d'associations sportives à la fin du 19^e siècle, ces sociétés restent majoritairement fréquentées par des hommes. Les bains municipaux de Sainte-Marie-aux-Mines acceptent les femmes dès 1903 à l'ouverture de l'établissement. Il faut cependant attendre 1920 pour que la société gymnastique l'Ancienne 1869 ouvre sa première section féminine.



2



3



4



5



6

1. La lecture, principale passe-temps des femmes, vers 1900 :

© Reproduction José Antenat

2. Jeunes filles bourgeoises jouant une pièce de théâtre vers 1900 :

© Reproduction José Antenat

3. Excursion au Donon de la chorale Saint Cécile de Lièpvre en 1925 :

© Archives paroissiales de Lièpvre

4. Promenade dominicale au château d'eau de Sainte-Marie-aux-Mines, vers 1900 :

© Reproduction José Antenat

5. Affiche publicitaire pour les bains municipaux vers 1945-1950 :

© Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines

6. Section féminine de la société de gymnastique « l'Ancienne 1869 » en tournoi à Reims en 1957 :

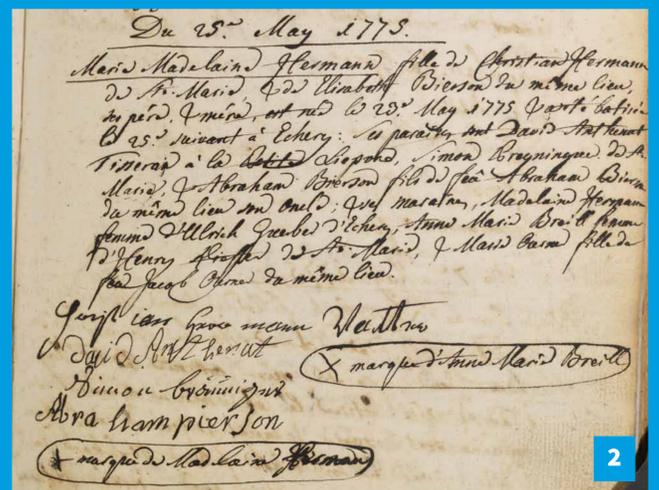
© Fonds Adam



1

LA LENTE ÉVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT DES FILLES

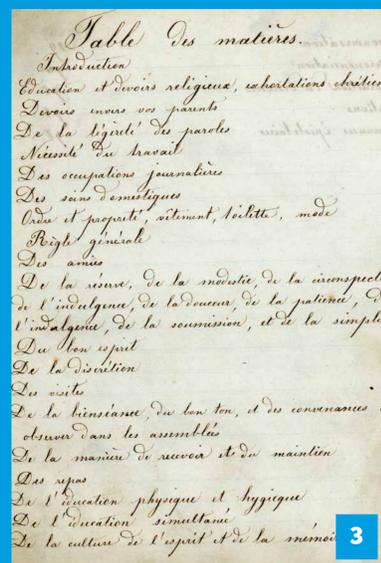
Dans le Val d'Argent, les premières écoles apparaissent à l'échelle paroissiale dans la 2^e moitié du 16^e siècle, sous l'impulsion notamment des protestants qui prônent l'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour que chacun puisse accéder par soi-même à la Bible. Au 18^e siècle, toutes les paroisses disposent d'une école mais la fréquentation des filles reste aléatoire. Bon nombre de femmes ne maîtrisent pas encore l'écriture au 18^e siècle et ne peuvent signer le registre de baptême ou de mariage.



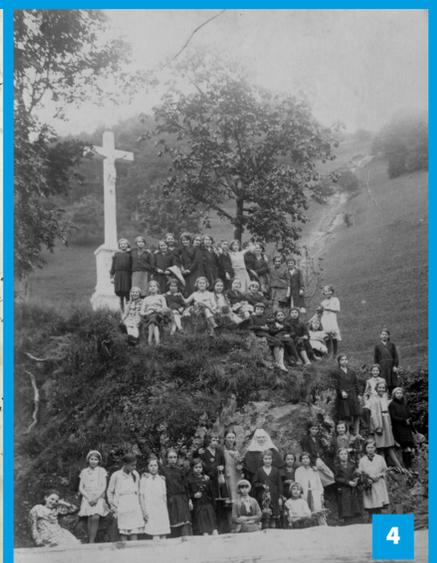
2

Au 19^e siècle, l'Etat légifère pour renforcer la création et la fréquentation des écoles. Votée le 15 mars 1850, la loi Falloux oblige de créer une école primaire pour filles dans les communes de plus de 800 habitants mais ne rends pas obligatoire leur fréquentation. La scolarité n'est limitée qu'à quelques années, pour l'apprentissage des bases (lecture, écriture, calcul).

Les cours des filles sont assurées majoritairement par des religieuses et leur éducation vise à en faire une femme soumise, travailleuse et discrète. En 1867, toutes les communes d'au moins 500 habitants doivent ouvrir une école de filles. Annexée par l'Allemagne en 1871, l'Alsace passe sur le système scolaire allemand. Celui-ci rend l'école obligatoire pour tous, une dizaine d'années avant l'adoption des lois Ferry en France.



3

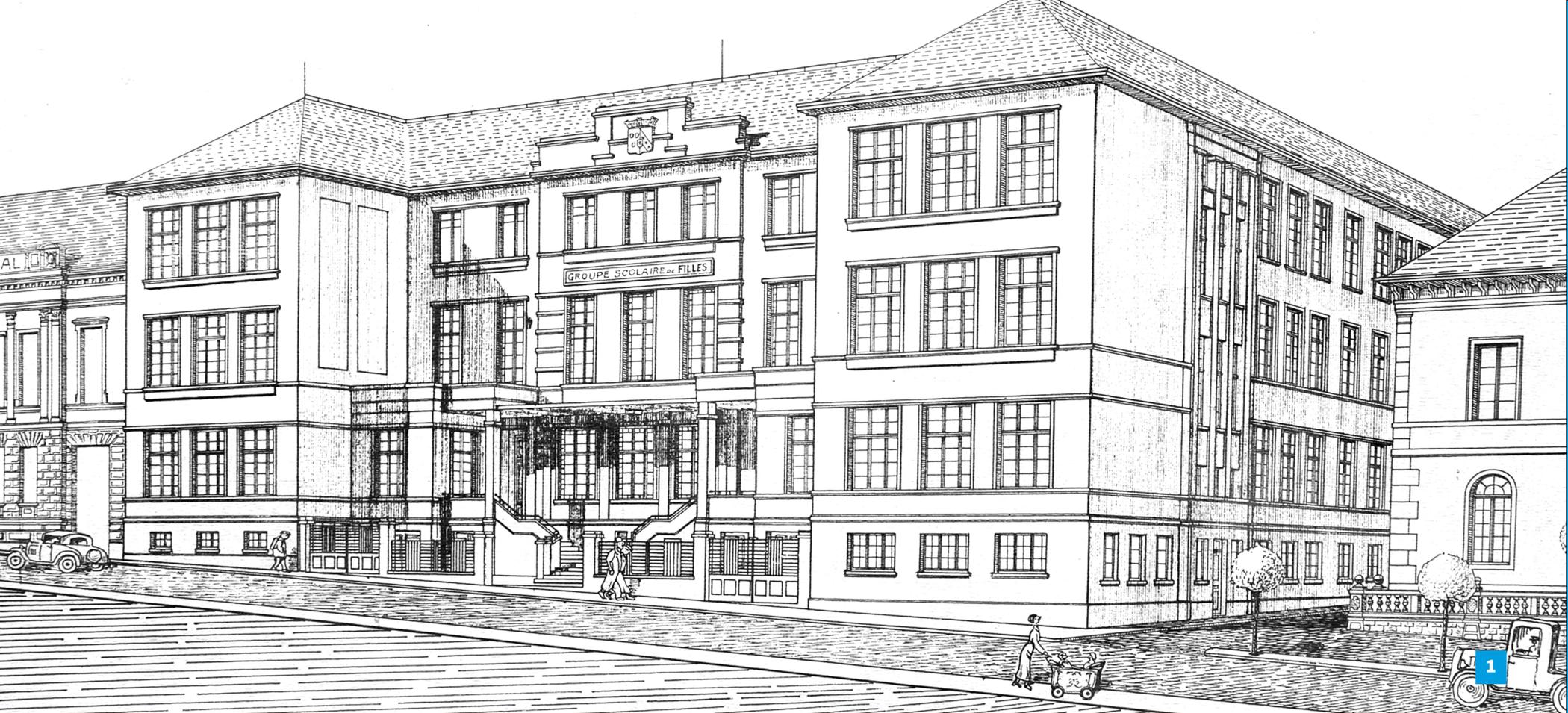


4



5

1. **Ecole des filles de Rombach-le-Franc en 1910 :**
© Coll. Musée de l'école d'Echery
2. **Acte de baptême de Marie Madeleine Hermann daté du 25 mai 1775 à Sainte-Marie-aux-Mines. Ne sachant pas écrire, la mère et la marraine de l'enfant signent d'une croix :**
© Archives de Sainte-Marie-aux-Mines.
3. **Table des matières du cours d'éducation de Julie Muller en 1855 :**
© Coll. Musée de l'école d'Echery
4. **Sortie scolaire de l'école des filles de Sainte-Croix-aux-Mines au Petit Rombach, encadrée par une religieuse en 1934 :**
© Coll. Pierre Dumoulin / reproduction Archives de Sainte-Croix-aux-Mines
5. **Classe de l'école des filles de Lièpvre en 1958 :**
© Coll. Musée de l'école d'Echery



L'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET UNIVERSITAIRE

L'annexion de l'Alsace par l'Allemagne favorise la création d'un cursus secondaire pour filles. Nommés en Alsace, des fonctionnaires allemands protestants s'offusquent de l'organisation des écoles pour filles en Alsace. Une majorité d'entre elles sont tenues par des religieuses, suspectés d'encourager l'idolâtrie de la France. L'administration d'Alsace Lorraine crée des écoles supérieures pour filles laïques (Höhere Mädchenschule) en Alsace, financées par l'Etat.

A Sainte-Marie-aux-Mines, un établissement de ce type apparaît en 1873 dans l'ancien couvent des cordeliers. Les écoles privées tenues par des religieuses sont autorisées uniquement si le siège de la congrégation religieuse se situe dans l'espace germanique ou alsacien et si les enseignants maîtrisent la langue allemande.

Originaire de Colmar, le député Camille Sée fait voter en France la loi du 21 décembre 1880 pour l'organisation de collèges et de lycées pour filles. L'enseignement s'organise autour de l'apprentissage des sciences humaines et des travaux d'aiguilles mais le diplôme délivré n'a pas la même valeur qu'un baccalauréat.

Ce n'est qu'en 1924 que les programmes de l'enseignement secondaire ainsi que le baccalauréat deviennent identiques pour les filles et les garçons, leur ouvrant l'accès à l'université.

- 1. Projet de reconstruction du collège de filles de Sainte-Marie-aux-Mines, en 1935. Projet non abouti :**
© Archives de Sainte-Marie-aux-Mines
- 2. Collège de filles, dans l'ancien couvent des cordeliers, avant sa démolition en 1975 :**
© Fonds Adam / médiathèque du Val d'Argent
- 3. Classe de filles fréquentant le collège des filles de Sainte-Marie-aux-Mines en 1936 :**
© Archives musée de l'école d'Echery
- 4. Les filles désirant préparer le baccalauréat doivent fréquenter le collège / lycée des garçons dans les années 1920. Dans cette classe de 1926, il n'y a qu'une seule fille présente :**
© Archives musée de l'école d'Echery





1

L'ÉMANCIPATION PAR LE TRAVAIL ET PAR LA GUERRE

Avec la montée de l'industrialisation au 19^e siècle, un nombre croissant de femmes est employé au sein des usines du territoire. La Première puis la Seconde Guerre mondiale contribuent à l'émancipation des femmes, en accélérant leur intégration dans le monde du travail et à la gestion des finances du foyer, qu'elles assument seules en l'absence de leur époux.

En période de guerre, les lois instaurant le Hilfsdienst (service auxiliaire) en 1916 ou le Reichsarbeitsdienst (RAD) en 1941 autorisent l'administration militaire allemande à réquisitionner hommes et femmes civils pour exécuter des travaux divers. La plupart des hommes étant enrôlés sous les drapeaux, les femmes représentent souvent la seule main d'œuvre disponible et se voient confier des travaux divers.

Aux tâches traditionnelles de laveuses, blanchisseuses, cuisinières ou infirmières s'ajoutent des travaux de fenaison, de terrassement, de confections de camouflage, de manutention, ou encore de participation à la défense anti-aérienne.



2



3



4



5

1. Femmes de Sainte-Croix-aux-Mines employées au Hilfsdienst à Sainte-Croix-aux-Mines pour la confection de camouflage vers 1916-1917 :

© Reproduction Archives de Sainte-Croix-aux-Mines

2. Femmes effectuant la lessive pour le compte de soldats allemands au carrefour de la rue de l'église et du Grand Rombach, durant la 1^{ère} guerre mondiale :

© Reproduction Archives de Sainte-Croix-aux-Mines

3. Femmes recrutées comme aides-soignantes devant le théâtre de Sainte-Marie-aux-Mines, alors transformé en hôpital militaire en 1914-1918 :

© Coll. Robert Guerre / reproduction Archives de Sainte-Marie-aux-Mines

4. Femmes du Hilfsdienst travaillant à scierie Kupfert à l'entrée du Fenarupt à Sainte-Marie-aux-Mines vers 1916-1918 :

© Coll. Robert Guerre / reproduction Archives de Sainte-Marie-aux-Mines

5. Camp de Râpitz, près de Leipzig, accueillant des femmes intégrées au RAD en 1944 :

© Coll. Georges Jung



1

LES RÉSISTANTES

Durant la guerre 1939-1945, les femmes participent à l'organisation des filières d'évasion.

Dans le Val d'Argent, les évadés se présentent avec un mot de passe à l'hôtel central à Sainte-Croix-aux-Mines chez Hoffmann, à la boulangerie Chapelle et au café Guerre à Rombach-le-Franc, ou encore au restaurant le Tonneau d'or à Lièpvre. De là, ils sont orientés vers des passeurs locaux en fonction des secteurs les moins surveillés. Vers 1944, les filières d'évasion de Sainte-Croix-aux-Mines et de Rombach-le-Franc deviennent de véritables maquis de la Résistance. Les femmes dissimulent les évadés lors des perquisitions effectuées à domicile.

Originaire d'Erstein, Laure Mutschler naît en 1915, puis passe sa jeunesse à Sainte-Marie-aux-Mines. Dès 1940, elle entre dans une organisation de passeurs. Dénoncée, elle rejoint son mari Eugène Diebold comme secrétaire au service des réfugiés d'Alsace-Lorraine. En mai 1942, elle entre au réseau de renseignements Mithridate et devient la secrétaire de Jean Moulin. Arrêtée, torturée, déportée, elle ne dévoile rien sur la Résistance dont elle est pourtant dépositaire de tous les secrets. Libérée en 1945, elle décède en 1965 à Lyon. Elle est nommée Compagnon de la Libération par le général de Gaulle le 20 novembre 1944.



2



3



4

1. Trois figures de la Résistance Française. De gauche à droite : Laure Diebold-Mutschler, Jean Moulin et Daniel Cordier :

© Coll. G. Jung, Musée de la Libération

2. Les époux Hoffmann, propriétaires du restaurant le Central dans les années 1930 et passeurs durant la 2^e Guerre Mondiale :

© Coll. Françoise Leromain / reproduction Archives de Sainte-Croix-aux-Mines

3. Restaurant le Tonneau d'Or à Lièpvre :

© Coll. Michel Guiot / reproduction Archives de Lièpvre

4. Laure Mutschler et son époux Eugène Diebold :

© Photo extraite de l'ouvrage d'Anne Marie Wimmer Code Mado : mais qui est donc Laure Diebold Mutschler ?



1

FEMMES LIBÉRÉES !

À partir des années 1920, une lente évolution des mentalités tend à accorder aux femmes une place et des droits croissants au sein de la société civile. Le mouvement s'accélère après 1945, notamment dans les années 1960.

- Les femmes obtiennent le droit de vote en 1944, et l'utilisent pour la première fois en avril 1945 lors des élections municipales.
- La loi du 13 juillet 1965 autorise les femmes mariées à travailler sans l'autorisation de leur époux et à ouvrir un compte en banque en leur nom propre.
- La pilule contraceptive est légalisée en 1967. L'Interruption Volontaire de la Grossesse (IVG) est autorisée en 1975.
- Enfin, les événements de mai 1968 aboutissent au recentrage de la pédagogie scolaire sur le bien-être des élèves et généralisent la mixité dans les classes.

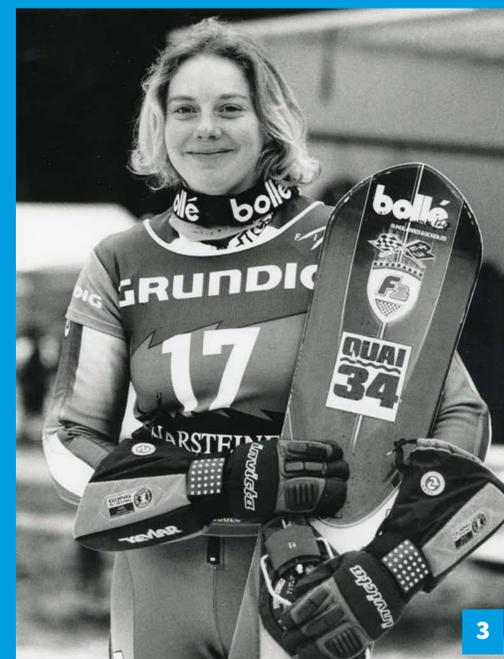
Ces mesures ont balayé les fondements de la société patriarcale en l'espace de quelques années. Dans le Val d'Argent, les femmes ont investi la plupart des domaines d'activités professionnelles, sportifs ou culturels. Il subsiste cependant encore des marges de progrès en matière salariale et dans l'accès à la sphère politique, que la législation et les évolutions des mentalités devraient résoudre à terme.

« L'égalité des sexes est plus qu'un objectif en soi. C'est une condition préalable pour relever le défi de la réduction de la pauvreté, de la promotion du développement durable et de la bonne gouvernance ».

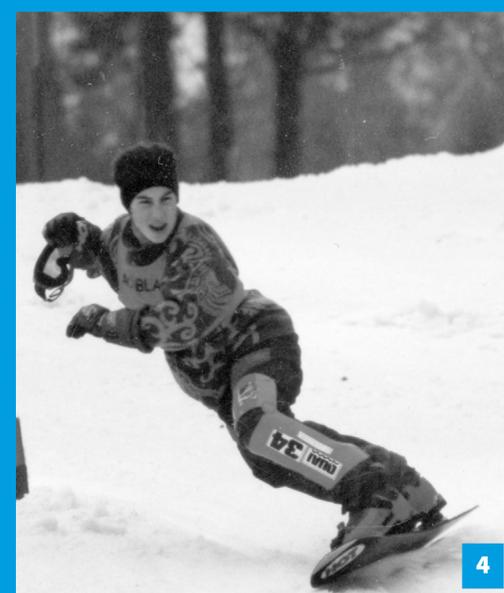
Koffi Annan (Secrétaire Général de l'ONU 1997-2006)



2



3



4

1. Femmes au bureau de vote de Sainte-Marie-aux-Mines lors des élections municipales de 1983 :

© Archives CCVA

2. Photo de classe des élèves du Collège d'enseignement technique à Sainte-Marie-aux-Mines en 1969-1970. Mixité et diversité vestimentaire sont de mise :

© Archives musée de l'école d'Echery

3 et 4. Fanny Cosnier et Florine Valdenaire ont réalisé de belles performances lors des compétitions internationales et nationales de Snowboard dans les années 1990 et 2000 :

© CCVA